

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



## Règlement d'intervention

Développement d'une activité en lien avec l'économie circulaire au sein du Village du réemploi Solidaire

*N°206 Parc 2 – Parc économique Gironde Synergies – 33860 REIGNAC*

Avis d'appel public à la concurrence pour occupation temporaire du domaine public (AAPC) et mise en œuvre d'activités d'insertion dans le champ de l'économie circulaire

Contact : Eve Lalande : Service Transition écologique

[eve.lalande@cc-estuaire.fr](mailto:eve.lalande@cc-estuaire.fr)

0557426199



## Préambule

Sur la zone d'activités Gironde Synergies de la Communauté de communes de l'Estuaire, à Reignac, un nouvel équipement comprenant notamment un SMICVAL MARKET (SMK) sera ouvert aux professionnels et aux particuliers en 2025. Mené en collaboration entre la CCE et le SMICVAL du Libournais Haute Gironde, ce projet d'environ 4,2 millions € s'inspirera directement du SMICVAL MARKET de Vayres mais améliorera le modèle en y associant des espaces de développement d'activités créatrices d'emplois en réemployant les ressources du SMK : le « Village du réemploi Solidaire ».

Cet espace pourra offrir des conditions d'accueil adaptées à des Structures d'Insertion par l'Activité Economique et toutes autres entreprises ou associations souhaitant s'inscrire dans la filière de l'économie circulaire.

Un Smicval Market pour déposer et/ou prendre des objets ou des matériaux ; une maison des objets, un espace de sensibilisation aux pratiques durables pouvant accueillir du public, des animations ; une boutique et des ateliers de réparations et de réemploi (meubles, informatique, électroménagers...) sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> dont 1 200 m<sup>2</sup> de bâtiments constitueront ce pôle de l'économie circulaire.



## Appel à Manifestation d'Intérêt

La Communauté de Communes de l'Estuaire souhaite accueillir au sein du « Village du Réemploi Solidaire » au N°206 Parc 2 –Parc économique Gironde Synergies à REIGNAC (33860), des activités en lien avec l'économie circulaire, de réemploi, de réparation et de réutilisation afin de réduire les déchets et de créer de l'emploi.

Le bâtiment est actuellement en construction et sera ouvert à l'occupation à partir du mois de septembre 2025.

### Objectifs

- Créer de l'emploi
- Donner une nouvelle vie à des matières ou objets
- Faire émerger des projets innovants en lien avec la réutilisation des déchets et l'économie circulaire pour créer de nouvelles activités économiques sur le territoire
- Préserver les ressources naturelles
- Sensibiliser à la réutilisation et l'Economie Circulaire sur le territoire

## Le Village du réemploi, un espace collaboratif de réemploi, de réutilisation et de réparation

S'installer dans le village du réemploi solidaire c'est :

- Bénéficier de la proximité des ressources,
- Intégrer un réseau d'acteurs,
- Porter une stratégie commune en matière d'économie circulaire en orientant le développement des activités en fonction des ressources locales, en portant ensemble des projets innovants.

### Critères de sélection des offres

- Critère 1 : Activité d'économie circulaire - 30%
- Critère 2 : Activité portée par une SIAE - 30%
- Critère 3 Nombre d'emplois créé – 20%
- Critère 4 : Moyens financiers – 10%
- Critère 5 : Innovation, collaboration, expérimentation - 10%

### Critère 1 : Activité d'économie circulaire - 30%

Les propositions d'activités issues de l'économie circulaire seront favorisées. Les activités proposées devront de préférence répondre aux grandes orientations du PNPd (plan national de prévention des déchets). Il s'agira d'activités de réparation, de réemploi, de réutilisation ou favorisant la réparation, le réemploi, la réutilisation, allongeant la durée d'usage de produits, rendant la réparation plus accessible pour les consommateurs, créant des conditions favorisant l'essor du réemploi et de la réutilisation sur notre territoire, améliorant l'accès aux gisements.

Les propositions qui tiendront compte de la proximité immédiate du SMICVAL Market comme gisement de ressources seront favorisées.

Exemple d'activités prioritaires : Réutilisation de matériaux, de pièces usinées, vente de produits d'occasion et/ou réparés localement, atelier d'autoréparation, ...

#### Critère 2 : Type de structure porteuse- 30%

Les activités peuvent être portées par tous type d'entreprises, collectivités, associations, coopératives, fondations, mutuelles, entreprises solidaires, entreprises adaptées et ESAT, SIAE. Cependant, les activités portées par des SIAE seront favorisées.

#### Critère 3 : Nombre d'emplois créé – 20%

Les activités créatrices d'emplois seront privilégiées.

#### Critère 4 : Moyens financiers – 10%

Les moyens matériels et humains affectés à l'exercice de l'activité seront étudiés, organisation et compte d'exploitation de l'activité.

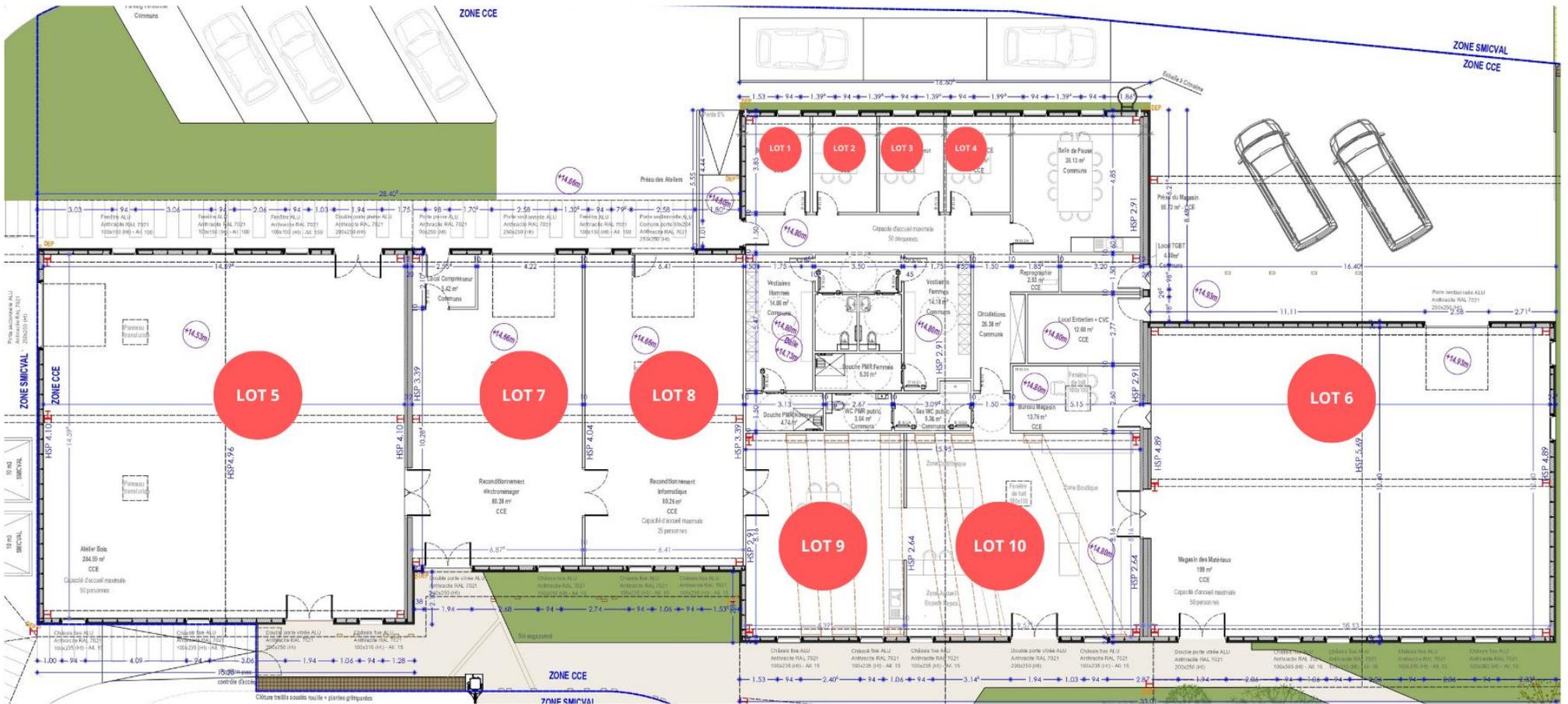
#### Critère 5 : Innovation, collaboration, expérimentation - 10%

Les propositions d'activités innovantes, collaboratives et expérimentales seront privilégiées.

### Tableau des espaces mis à disposition des structures porteuses d'activités 3R

Tous les plans du bâtiment sont disponibles en annexe.

Lot	Type d'emplacement	Estimation superficie	Types d'activités	Equipements inclus
1	Bureau	10 m <sup>2</sup>	Administratif	Prise de courant, prise RJ45
2	Bureau	10 m <sup>2</sup>	Administratif	Prise de courant, prise RJ45
3	Bureau	10 m <sup>2</sup>	Administratif	Prise de courant, prise RJ45
4	Bureau	10 m <sup>2</sup>	Administratif	Prise de courant, prise RJ45
5	Atelier	212 m <sup>2</sup>	Production	Arrivée d'eau, prise de courant, prise RJ45
6	Atelier + bureau + préau	200 m <sup>2</sup> + 14 m <sup>2</sup> + 100 m <sup>2</sup>	Commercial et/ou production	Arrivée d'eau, prise de courant, prise RJ45
7	Atelier	80 m <sup>2</sup>	Production	Arrivée d'eau, prise de courant, prise RJ45
8	Atelier	80 m <sup>2</sup>	Production	Arrivée d'eau, prise de courant, prise RJ45
9	Salle de réunion/exposition	52 m <sup>2</sup>	Formation/ Sensibilisation	Lavabo, prise de courant, prise RJ45
10	Vitrine commerciale - showroom	80 m <sup>2</sup>	Commercial	Arrivée d'eau, prise de courant, prise RJ45, comptoir d'accueil



## Accompagnement des structures

Seront recevables les projets de développement et de création d'activités. Dans le cas d'une création d'activité, le service de développement économique de la CCE propose un accompagnement dédié au sein de sa pépinière d'entreprises.

## Communication

Les lauréats pourront bénéficier en fonction de l'avancée de leur projet, de sa mise en valeur par les services de la CCE.

## Contrepartie financière

La CCE met en application selon le type de structures les tarifs déjà pratiqués de location d'espaces au sein de sa pépinière d'entreprises et de son hôtel d'entreprises et le tarif dédié aux structures d'Insertion par l'activité économique.

### Durée et période d'exploitation :

La durée d'exploitation et le type de contrat seront étudiés en fonction des besoins du projet.

### Montant de la redevance d'occupation :

En contrepartie de la mise à disposition de l'emplacement, l'exploitant est assujéti au versement d'une redevance mensuelle ventilée en deux composantes, une part fixe et une part variable, définies comme suit :

Part fixe : Elle est définie en fonction de la catégorie d'entreprise.

	Loyer TTC/m <sup>2</sup> /mois	Participation au charges TTC/m <sup>2</sup> /mois**	Total/ m <sup>2</sup> /mois
Tarif pépinière année 1 Bureau	3,84	1,80	5,64
Tarif pépinière année 1 Atelier	2,74	1,28	4,02
Tarif hôtel d'entreprises Bureau	7,80	3,67	11,47
Tarif hôtel d'entreprises Atelier	4,20	1,98	6,18
Tarif SIAE* Bureau	1,50	1,00	2,50
Tarif SIAE* Atelier	1,00	0,50	1,50

\*Tarif SIAE en cours de validation

\*\*Les charges fixes correspondent à une participation aux charges portées directement par la CCE pour l'entretien du bâtiment : entretien des espaces partagés, vérifications électriques et systèmes de sécurité, maintenance CVC, fluides utilisés sur les parties communes...

Part variable : L'ensemble des dépenses relatives à l'activité exercée est à la charge de l'occupant (frais de personnel, frais d'impôt et taxe, toutes charges non comprises dans la part fixe de la redevance : relevé des dépenses d'eau et d'électricité effectuée mensuellement et refacturée au locataire).

*Exemple – Atelier + bureau + préau :*

- Part fixe =  $((1+0.5)*200) + ((1.5+1)*14) = 300 + 35 = 335$  € par mois, soit 4 020 € par an
- Part variable = Fluides facturés selon consommation (sous-compteur électrique, forfait eau).

## Les obligations des locataires

Les structures choisies sont signataires d'une **convention de partenariat et de mise à disposition de locaux**. Les conditions de mise à disposition des locaux y sont donc décrites.

Concernant les obligations des structures en termes d'activité, certaines conditions sont liées au domaine d'intervention et à leur **performance en termes de valorisation matière**.

### Obligations de domaine d'activité

La structure porteuse d'activité doit définir l'usage précis du local avec pour condition le développement d'une activité de réemploi, réutilisation et/ou réparation (3R) qui réponde aux objectifs du SRADDET et du plan de prévention et de gestion des déchets de la Région Nouvelle Aquitaine.

La structure porteuse doit présenter ses objectifs de création d'emploi à la création de l'activité et pour les 5 ans à venir.

### Obligations de performance de réemploi

- Partenariats collectivités et éco-organismes

La structure porteuse de l'activité doit présenter les contrats signés avec des collectivités et/ou des éco-organismes ; la contractualisation avec le SMICVAL en tant que fournisseur de ressources en toute proximité sera favorisée plutôt que l'apport de ressources extérieures et lointaines, les contrats avec les éco-organismes seront annexés à la convention.

- Performance

La structure porteuse de l'activité doit viser un taux de réemploi minimal : 50 % sur les flux entrants (taux de réemploi des DEEE ménagers minimum de 40 %)

- Gestion des flux

La CCE se dotera d'un logiciel de traçabilité des flux (tonnages, valorisation, ventes) comme GDR pour compiler les données annuellement de toutes les structures présentes dans le site.

La structure porteuse de l'activité doit fournir à la CCE un bilan annuel de gestion des flux en utilisant un logiciel de traçabilité des flux (tonnages, valorisation, ventes) comme GDR permettant de disposer d'un suivi précis de l'activité notamment des flux entrants et des flux sortants pour les éco-organismes.

La structure porteuse de l'activité doit s'assurer que la collecte de sa ressource soit préservante. Dans le cas de la collecte auprès du SMICVAL au sein du SMICVAL Market, il y a une assurance d'exploiter et d'augmenter le potentiel de réemploi et réutilisation des biens collectés. Le SMICVAL Market optimise les conditions de collecte (dépôt des objets sur des racks dans la maison des objets, dépôt des matériaux et meubles sous des préaux dédiés, dépôts à plat dans des alvéoles pour les matériaux divers, mise en place de conteneurs de réemploi dans les autres déchèteries du territoire...), les objets collectés conservent leur état depuis leur prise en charge par les agents valoriste du SMICVAL à l'usager, jusqu'à leur entrée dans l'atelier du pôle du réemploi solidaire. Il n'y a pas de transport et donc pas de dégradation supplémentaire.

L'approvisionnement auprès du SMICVAL est cadré par une convention de partenariat entre le SMICVAL et la structure qui fixe les conditions d'autorisation de prélèvement d'objets et de matériaux sur le Market en vue de la valorisation par réemploi ainsi que les conditions de soutiens financiers alloués par le SMICVAL.

Dans le cas d'une collecte auprès de professionnels du bâtiment ou autre filière d'approvisionnement, la structure porteuse de l'activité devra justifier d'une gestion soignée de la ressource.

### Obligations de sensibilisation au public

La structure porteuse de l'activité doit proposer des temps de sensibilisation du grand public par l'organisation de portes ouverts, d'ateliers, d'évènements, de séances à l'attention de publics ciblés, scolaires, groupes, etc.

### Obligation de participation à la vie du lieu

La structure porteuse de l'activité doit participer au comité stratégique du Village du Réemploi Solidaire composé de représentants de la CCE, du SMICVAL et des représentants de tous les locataires. Ce comité stratégique a pour objet de porter une stratégie commune en matière d'économie circulaire en orientant le développement des activités en fonction des ressources locales, en portant ensemble des projets innovants, en compilant les bilans quantitatifs et qualitatifs de chacun en matière de réduction des déchets....

### Caractéristiques du lieu d'implantation

Le bâtiment sera sous alarme générale.

Surface totale du site (m<sup>2</sup>) : 1963

Surface bâtiment (m<sup>2</sup>) : 890

## Conditions d'utilisation des espaces partagés

- Vestiaires

Les vestiaires sont communs aux locataires – aucun équipement n'est compris dans la location

Vestiaire hommes : 15 m<sup>2</sup> + 1 douche PMR + WC

Vestiaire femmes : 13 m<sup>2</sup> + 1 douche PMR + WC

- Salle de pause / réunion

La salle de pause est un espace commun. Elle mesure 28 m<sup>2</sup> et est équipée d'un lavabo.

La CCE gère l'utilisation de cet espace qui peut éventuellement être mis à la location en dehors des horaires de repas (12h-14h)

- Showroom

Un espace commun de type vitrine commerciale est dédié à la présentation des objets remis en état par les locataires pour une mise en vente directe. Ce lieu accueillera d'autres objets issus du réemploi créés localement. L'espace est doté d'un comptoir d'accueil et du matériel nécessaire à la vente et à l'encaissement. L'agencement du lieu permettra de dédier des espaces au type de produits vendus. L'espace sera doté d'une vitrine aménagée qui sera visible de l'extérieur (depuis le parking et/ou depuis la route) pour attirer de futurs clients. Ce magasin sera ouvert et accessible à tous les publics (même les habitants hors territoire CCE et SMICVAL). Des tarifs attractifs y seront pratiqués pour permettre à tous de s'équiper en objets du quotidien.

## Services annexes proposés

- Accueil mutualisé
- Accès à la salle de réunion
- Accès à une partie de l'espace showroom (surface définie dans la convention de partenariat)

## Règles régissant l'utilisation des locaux

- Horaires d'accès : chaque locataire bénéficie d'un jeu de clés lui permettant l'accès aux communs
- Règles de sécurité : l'activation de l'alarme est obligatoire pour le dernier sorti
- Le locataire est responsable de l'entretien de l'espace qu'il loue
- L'entretien des communs et la maintenance générale du bâtiment sont réalisés par la CCE

## Calendrier de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Actions	Dates
Diffusion de l'AMI :	17 février 2025 au 02 mai 2025
Visite du site et présentation de l'AMI par la CCE <a href="#">sur inscription</a>	4 mars 2025 en matinée
Date limite de réception des candidatures :	02 mai 2025 12h
Annonce des projets sélectionnés :	19 mai 2025
Inauguration du Village du réemploi Solidaire :	Septembre 2025

**Si vous souhaitez participer à la visite du site, merci de vous inscrire avant le 28/02/2025 : [cliquez ici](#)**

**Contact : [eve.lalande@cc-estuaire.fr](mailto:eve.lalande@cc-estuaire.fr) et 05 57 42 61 99**

Etat d'avancement des travaux



*Vue du village du réemploi solidaire*



*Vue du Smicval Market Terres d'Estuaire*



*Lot 6*



*Lot 7 et lot 8*



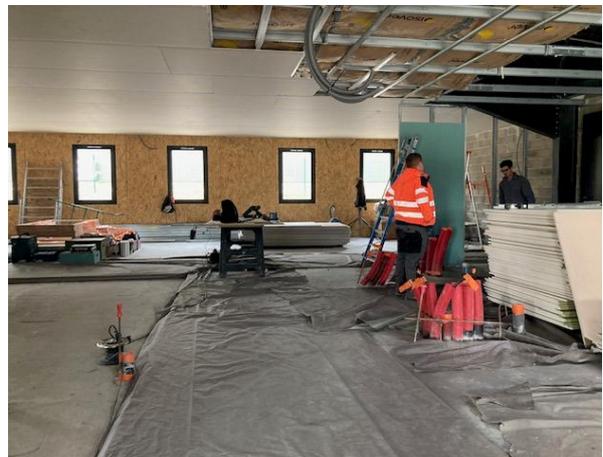
Lot 5



Lot 9 et lot 10



Espaces communs



Vue vers les bureaux

## Partenaires financiers



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Annexe de présentation du site et du projet de développement du site

**Le Village du réemploi solidaire de l'Estuaire** est un équipement innovant permettant réemploi, réparation et réutilisation d'objets et de matériaux pour créer de l'emploi non délocalisable porté par des structures d'insertion par l'activité économique et ou une entreprise à but d'emploi et pour réduire la quantité de déchets enfouis.

Associé au Smicval Market Terres d'Estuaire, lieu de collecte préservante et de recyclage, il crée l'unique pôle de l'économie circulaire de la Haute Gironde.

Il impulse un véritable changement sociétal en développant un programme de sensibilisation à la sobriété.

L'union des deux équipements permet d'apporter de la visibilité aux entreprises qui souhaitent développer de nouveaux concepts, de faciliter la circulation des matières, des objets et des personnes, d'augmenter la capacité d'approvisionnement des activités de réemploi par la présence du Market et des 40 entreprises du parc économique Gironde Synergies, de proposer aux usagers de nouveaux services, de diminuer les coûts de construction et de fonctionnement en mutualisant les infrastructures.

### Un projet au caractère expérimental, innovant et démonstratif

L'innovation du projet porte sur plusieurs niveaux.

Dans un premier temps, **la gouvernance** du projet est originale puisque deux collectivités se sont unies pour rendre plus efficace la gestion des déchets sur leur territoire, la communauté de commune de l'Estuaire et son gestionnaire de prévention, de collecte et de traitement des déchets le SMICVAL.

Ils ont conçu ensemble un pôle de l'économie circulaire en associant leurs deux entités, le Village du réemploi solidaire accueillant des ateliers, des bureaux et des espaces de vente et de sensibilisation et le Smicval Market (SMK).

L'objectif étant de créer de la proximité entre la ressource collectée au sein du SMK et les ateliers de réemploi du pôle.

Ils ont donc écrit leur projet de construction puis signé une convention de Groupement de commande avec transfert partiel de maîtrise d'ouvrage au SMICVAL, autre innovation de gouvernance permettant la coopération.

Cette réalisation commune permet de mutualiser les moyens financiers et de fonctionnement par le partage des espaces dédié au personnel.

Ils ont innové en intégrant au programme technique et fonctionnel du projet un **volet « réemploi de matériaux de construction »** et en mettant le réemploi dans les critères de sélections des entreprises.

En amont des travaux, la CCE a réalisé une opération de dépose soignée et de transport de matériaux issus d'un chantier de démolition pour une réutilisation des matériaux dans la construction du bâtiment. Ces éléments ont été sélectionnés, vérifiés et garantis d'utilisation par une structure agréé.

La réalisation du chantier est conditionnée par l'emploi par les entreprises pour un nombre d'heures défini, de personnes en insertion via des **clauses d'insertion** sur quasiment la totalité des lots, 3 des 16 lots étaient réservés à des SIAE. Les entreprises sélectionnées sont accompagnées par le service emploi de la CCE pour recruter en local des demandeurs d'emplois de longue durée, travailleurs handicapés et jeunes de moins de 26 ans en difficulté.

Une charte **chantier propre** est mise en application sur le chantier incluant entre autres objectifs le tri et recyclage des déchets, la gestion des effluents (le site est sur une zone Natura 2000), le respect des consignes de sécurité.

La CCE est actionnaire d'une SEM Energie qui investit dans la centrale photovoltaïque de la toiture du Village et dont la production sera consommée dans le cadre d'un contrat **d'autoconsommation collective** (équipement de la toiture de centre technique à proximité de manière concomitante).

D'autre part, un groupe de travail « récit » composé de la CCE, du SMICVAL et de quelques acteurs du territoire (communes, associations, groupes d'initiatives citoyennes) a permis de créer du lien et définir, avec une **approche d'intelligence collective**, les interactions entre les acteurs et l'offre de service aux habitants à proposer.

Les structures porteuses d'activités au sein du Village du Réemploi Solidaire seront sélectionnées sur dossier après la parution d'un avis d'appel public à la concurrence pour occupation temporaire du domaine public (**AAPC**) et mise en œuvre d'activités d'insertion dans le champ de l'économie circulaire.

Les structures choisies sont signataires d'une **convention de partenariat et de mise à disposition de locaux**. Les conditions de mise à disposition des locaux y sont donc décrites.

Concernant les obligations des structures en termes d'activité, certaines conditions sont liées au domaine d'intervention et à leur **performance en termes de valorisation matière**.

Le pôle dispose d'espaces partagés comme le showroom et l'espace de sensibilisation. Ces lieux seront des lieux d'accueil du public et de partage entre les locataires. Ils animent le lieu par la mise en place d'une programmation de sensibilisation à la préservation des ressources et à la sobriété.

Un **comité stratégique** du Pôle du Réemploi Solidaire composé de représentants de la CCE, du SMICVAL et des représentants de tous les locataires se réunira pour porter une stratégie commune en matière d'économie circulaire en orientant le développement des activités en fonction des ressources locales, en portant ensemble des projets innovants, en compilant les bilans quantitatifs et qualitatifs de chacun en matière de réduction des déchets et en se concertant pour la gestion de ce lieu....

L'activité du Villae du réemploi et du SMK Terres d'Estuaire participera au déploiement d'une **filière économie circulaire** dont le développement sera porté par la CCE.

### Contexte de l'opération

Créé en 1995, la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE) regroupe 14 communes.

Située en bordure de l'estuaire de la Gironde et du département de la Charente Maritime, ce territoire s'étend sur une superficie de 25 452 hectares et compte plus de 15 460 habitants.

Elle compte environ 250 agents répartis sur plusieurs pôles :

- 1 service administratif qui gère les ressources humaines, la comptabilité et les marchés publics
- 1 service communication
- 1 service Développement durable
- Un Service Développement Economique : Pépinière et hôtel d'entreprises / zone d'activités : environ 40 entreprises, 250 à 300 emplois
- Un Centre de Formation Multimétiers (4 filières du CAP au BTS et OF formation continue), un Service emploi
- 1 Réserve ornithologique « Terres d'Oiseaux » et 1 Office de Tourisme
- 1 pôle enfance Jeunes (ALSH + PRIJ capacité d'accueil 150), 1 crèche Halte-Garderie + 1 LAEP, 1 Relais Assistantes Maternelles, 1 Centre d'enseignements artistique
- Un service urbanisme (Instruction des autorisations d'urbanisme, OPAH, fonds de rénovation énergétique)
- Un service environnement : Gestion de la zone Natura 2000 - Gestion du bassin versant de la Livenne SPANC)
- Un service technique (voirie, gestion du patrimoine intercommunal)
- Un CIAS : Maison des services au public, Services d'aide à Domicile, Transport à la demande, Résidence Autonomie

### Le service du développement économique

La Communauté de communes de l'Estuaire s'est dotée d'une stratégie de développement économique en concordance avec les orientations identifiées par le partenariat régional et inscrites dans le SRDEII Nouvelle-Aquitaine (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation).

Dans les divers chantiers menés par la collectivité, il s'agit autant de promouvoir l'innovation au service de l'humain que d'encourager la création d'entreprises. L'économie du territoire communautaire est fortement marquée par la présence d'un CNPE (Centrale Nucléaire de Production d'Electricité) et de ses sous-traitants qui concentrent 8% de l'emploi en Haute-Gironde (la centrale nucléaire du Blayais basée à Braud et Saint Louis représente entre 3 000 et 4 000 emplois directs et indirects). La viticulture ainsi qu'un nombre important de TPE (Très Petite Entreprise), de commerçants et d'artisans composent aussi ce paysage économique en pleine mutation. Il faut s'adapter et même anticiper les demandes de demain en termes de mode de consommation. L'aspiration de la CCE est de faire de cette identité économique, le fil conducteur de l'innovation, de l'anticipation, de la diversification et

préparer ainsi les emplois de demain pour répondre à ces évolutions (projet de territoire « Terres d'Estuaire 2032 »). Labelisé CADET (Contrat néo-Aquitain de Développement de l'Emploi sur le Territoire), le territoire de la Haute Gironde et de fait, la CCE bénéficie de l'appui d'un animateur régional pour travailler au rebond économique et industriel du territoire.

**Afin de développer son économie, la CCE travaille à la diversification de ses secteurs économiques forts et à l'adaptation des formations proposées au Centre de Formation Multimétiers.**

Forte de son ancrage industriel, la collectivité entend déployer un développement intégré de son économie en s'appuyant sur les 6 piliers de l'économie circulaire : la durabilité des ressources, l'extension de la durée de vie, la vente d'un usage plutôt que d'un produit, le réemploi des produits, le réemploi des composants et matériaux, l'optimisation de l'empreinte environnementale.

**La CCE souhaite créer une filière autour de l'innovation industrielle et sociale à travers le déploiement de l'économie circulaire,** avec pour objectif de réduire les déchets produits sur le territoire et de relocaliser les approvisionnements en s'appuyant sur les partenariats avec le SMICVAL (gestionnaire de la collecte et du traitement des déchets) et l'association Nouvel'R afin de structurer cette filière.

Le projet s'appuie sur des structures, infrastructures et savoir-faire en ingénierie existants : le Parc Economique Gironde Synergies, l'Agora (Pépinière Hôtel d'entreprises, espace de co-working), le Centre de Formation Multimétiers qui seront complétés par Le Smicval Market porté par le SMICVAL et le Pôle du Réemploi Solidaire porté par la CCE.

### **Le Centre de Formation Multimétiers**

Créé en 2000, le Centre de Formation Multimétiers – CFM, accueille environ **250 apprentis par an**. Il accueille et développe également des **formations à destination des demandeurs d'emploi et des salariés en formation continue**. Véritable plateforme partenariale, le CFM réunit et anime un réseau de CFA (Industrie, BTP, Industrie, Commerce). Une offre de formation en apprentissage est ainsi proposée dans 5 secteurs, du CAP au BTS. Le CFM a vocation à accueillir tous les partenaires pouvant permettre l'accès à une formation et un emploi, en lien avec les besoins du tissu économique du territoire. L'extension du CFM permet d'accueillir de nouveaux organismes de formation à destination des salariés de l'industrie. Depuis 2017, le CFM, en lien avec l'Education nationale et le lycée professionnel de Blaye, est intégré au Campus des Métiers et des Qualifications « Maintenance technique en environnement sensible ». Ce label, associé à la dynamique des entreprises adhérentes au Cluster EClide permet d'envisager le **développement de formations supérieures sur le territoire et plus particulièrement dans le domaine de l'économie circulaire, des transitions écologiques et énergétiques.**

### **Le Service emploi**

Le Service emploi assure l'accueil et l'accompagnement d'environ 350 personnes en recherche d'emploi par an avec un taux de 50% d'accès à l'emploi ou à la formation (25% de sorties positives sur des contrats de plus de 6 mois). De nombreux partenariats ont été tissés avec les membres du Service Public de l'Emploi, dans le cadre de conventions de coopération territoriale, afin de « délocaliser » un maximum de services sur le territoire de la collectivité. Dans ce cadre, l'agence France Travail

de Blaye délègue l'accompagnement au Service emploi de la CDC pour les publics les plus en difficultés, notamment en matière de mobilité. L'accompagnement des allocataires du RSA, des BOE et des publics jeunes se fait en collaboration avec les services du Département (MDSI de Blaye), du Cap emploi et de la Mission locale. Le Service emploi favorise l'accès à l'emploi et à la formation des publics accompagnés grâce à des ateliers de recherche d'emploi, des actions visant à lever les freins périphériques, en matière de mobilité notamment (location sociale de voiture), des partenariats avec les entreprises, les entreprises de travail temporaire et les structures d'insertion par l'activité économique. **Afin de contribuer au développement de l'emploi sur le territoire, la Communauté de Communes développe les clauses sociales dans ses marchés publics et lance en 2016 la démarche Territoire Zéro Chômage de Longue Durée.**

### « Territoire Zéro Chômage de Longue Durée »

Afin d'être habilité « Territoire Zéro Chômage de Longue Durée », le service Emploi de la CCE a mis en place une démarche pour montrer qu'il est possible à l'échelle du territoire, sans surcoût pour la collectivité, de **proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire** : habitants, entreprises, institutions... Pour cela, la CCE a mobilisé tous les acteurs prêts à s'impliquer (entreprises, élus, bénéficiaires du RSA, partenaires de l'insertion, ...) en créant une association « La Fabrique des Solidarités » chargée d'identifier les activités pouvant correspondre aux besoins du territoire et constituer le socle de l'activité d'une future Entreprise à But d'Emplois (EBE). Le réemploi et la réparation ont été identifiés comme étant ces activités. Ainsi, la CCE a lancé une **étude de faisabilité visant la création d'une ou plusieurs EBE ou associations d'insertion par l'emploi s'appuyant sur les besoins et la ressource locale du territoire de la CCE en termes d'activités liées à l'économie circulaire et au réemploi**. Cette étude montre la pertinence de développer des activités de reconditionnement électroménager, informatique et de palettes, de démantèlement d'huisseries, de remise en état de cycles, de découpe de bois, de matériaux.

### La présence de Structures d'insertion par l'activité Economique (SIAE) sur notre territoire : les Compagnons bâtisseurs Nouvelle Aquitaine (CBNA)

Les CBNA est une SIAE qui intervient pour l'amélioration de l'habitat par des chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée, d'Auto-Construction Accompagnée, du prêt d'outils, des animations collectives... Elle développe des réseaux d'entraide de proximité grâce à des ateliers et animations collectives qui sont des temps d'échange, d'apprentissage et de convivialité. Elle porte de projets d'insertion par l'activité économique dans le secteur du bâtiment par des chantiers d'insertion et des chantiers formation, supports à l'apprentissage technique, destinés à lever les freins à l'emploi de personnes en grandes difficultés.

Les CBNA disposent sur le territoire de la CCE de 2 chantiers d'insertion sur la commune de Braud et Saint Louis. **La création du pôle du réemploi solidaire semblant être une opportunité de développer une nouvelle activité sur le territoire, ils ont missionné CAP3C et ECITERR, deux cabinets spécialisés dans le développement de l'économie circulaire pour étudier la faisabilité de créer des activités dans ce lieu sur le champ des déchets du bâtiment en Haute-Gironde.**

## La politique de développement Durable

La Communauté de Communes de l'Estuaire est historiquement engagée dans une démarche de transition écologique et énergétique par son premier agenda 21 signé en 2005. Lauréate de l'appel à projets TEPOS lancé par la Région Aquitaine en 2013 et de l'appel à projets TEPCV « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie fin 2014, elle est retenue par le ministère au titre des Contrats de Transition Ecologique (CTE) en 2020. Elle est labellisée PAT Projet alimentaire territorial en 2020 et intègre dans son projet de territoire validé en 2022 des ambitions de préservation et de protection des ressources naturelles, de la biodiversité et de la santé humaine. Les ambitions du territoire de la CCE :

- Coordonner la mise en place d'une stratégie de transition écologique, énergétique et agricole
- S'appuyer sur nos ressources locales pour développer des activités et des emplois non délocalisables
- **Réduire l'empreinte environnementale des entreprises et des habitants par une gestion durable des déchets**, une rénovation énergétique du bâti public et privé permettant une lutte contre la précarité énergétique
- S'appuyer sur nos ressources locales pour développer la production d'énergies renouvelables
- Diminuer les émissions de GES et les pollutions liées aux transports pour la santé des habitants en proposant des solutions alternatives à la voiture
- **Favoriser une gestion et une exploitation plus durable des ressources**, préserver la biodiversité, la protection des paysages, favoriser les circuits-courts alimentaires
- **Renforcer les actions d'information, de formation, de sensibilisation de la population et des acteurs du territoire sur les enjeux climat-énergie afin de favoriser une prise de conscience générale et impulser un véritable changement sociétal en développant un programme d'éducation à l'Environnement et au Développement Durable.**

## Le SMICVAL MARKET Terres d'Estuaire

Dans le cadre de son programme de modernisation des Pôles Recyclage, le SMICVAL (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation des déchets du Libournais Haute-Gironde) avait planifié des travaux conséquents sur le Pôle Recyclage de Saint-Aubin-de-Blaye sur l'année 2019. La CCE, constatant les résultats aussi bien quantitatifs que qualitatifs obtenus sur le SMICVAL Market de Vayres, a sollicité le SMICVAL pour dupliquer ce concept sur son territoire. Le concept du SMICVAL Market : le SMICVAL Market est un supermarché inversé. On peut y déposer des objets en bon état dont on ne se sert plus ou encore repartir avec un produit déposé par un autre utilisateur, ce sont les administrés eux-mêmes qui remettent leurs biens en rayon. Le SMICVAL Market se distingue d'une déchèterie classique par son organisation, il n'y a pas de quais, tout est au sol. Le principe n'étant pas de jeter, mais au contraire de repartir avec des objets en état d'usage ... Trois espaces distincts sont destinés aux différents types de déchets :

La maison des objets accueille dans ses rayons (high-tech, jardinage, sports et loisirs, décoration, enfance ...) tous les objets rapportés par les usagers, réutilisables et en bon état de marche.

Le préau des matériaux réunit les planches, parpaings qui pourront servir sur de nouveaux chantiers.

Le dépôt au sol est destiné aux déchets verts, aux gravas et au bois.

Les agents ont été formés pour comprendre les mécanismes de sélection, de mise en rayon, et de valorisation des objets dans un espace de vente. Désormais experts en réemploi, ces agents valoristes ont pour mission d'accueillir les usagers et de les orienter vers la zone de dépôt adéquate.

Du fait de son caractère innovant, le SMICVAL Market se révèle être un véritable laboratoire pour développer l'économie circulaire sur le territoire.

### **Nouvel'R**

La CCE a adhéré en 2018 à l'association Nouvel'R en tant que membre fondateur.

Cette association a pour objet de mettre en synergie les compétences et expertises des acteurs du territoire dans les domaines du développement économique et de l'économie circulaire.

La transformation de déchets en tant que ressource pour la transition énergétique ainsi que la bioéconomie entrent dans le champ d'action de l'association. Son objectif est de détecter, accompagner et implanter des entreprises en lien avec l'économie circulaire, sur le territoire couvert par le Smicval du Libournais Haute Gironde, avec pour finalité la création d'emplois locaux, au bénéfice du territoire.

L'association a pour objectif de développer les activités suivantes :

- Faire du marketing territorial pour promouvoir l'attractivité du territoire dans le domaine de l'économie circulaire
- Animer, mettre en réseau, fédérer et impliquer les acteurs du territoire
- Animer l'écologie industrielle et la transformation de ressources locales
- Réaliser et/ou contribuer, participer, des études de développement
- Accompagner des entreprises innovantes en utilisant les structures et l'expertise existantes
- Encourager et faciliter l'implantation des entreprises en lien avec l'économie circulaire
- Etudier les participations possibles à des investissements contribuant à atteindre les objectifs de l'association
- Former aux métiers nécessaires aux nouvelles activités entrant dans le champ de l'économie circulaire

### **Le programme d'éducation à l'Environnement et au Développement Durable de la CCE**

La CCE va proposer à ses administrés un Programme d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) qui permettra une transversalité des services de la collectivité (Centre de formation, Crèche, centre de loisirs, Point jeune, parc ornithologique Terres d'Oiseaux, Projet Alimentaire Territorial (cuisine centrale, réserve foncière agricole), Maison des services au public, CIAS, Résidence autonomie...) et de l'ensemble des acteurs (écoles, collège, médiathèques,

communes, Espaces de Vie Sociale, associations culturelles et sportives et initiatives citoyennes).

Le programme proposera des actions de sensibilisation, d'information, de communication, des opérations ponctuelles, événementielles, artistiques ou festives, des actions d'éducation, d'enseignement, de formation initiale ou continue, des projets à moyen ou long terme mobilisant la participation de citoyens.

Ce programme axera son intervention sur l'économie circulaire, la sobriété matérielle, énergétique, la préservation des ressources et la lutte contre le gaspillage. Il s'agira de créer un accompagnement aux changements d'habitudes relatives à la consommation : tri, gestion des biodéchets, réemploi, réparation, réutilisation, seconde main, lutte contre les gaspillages, gestion raisonnée de toutes les ressources, achats responsables, ...

Il sera animé par les acteurs du territoire (Fabrique Zéro Waste, associations EVS du territoire, associations d'EEDD et tout le réseau des structures de l'ESS et l'économie circulaire).

Il sera coordonné par la chargée de mission de la CCE qui proposera aussi des ateliers de sensibilisation, expositions et événements culturels.

Ce programme sera **destiné à tous les habitants**

Le Pôle du réemploi sera une vitrine de la politique de solidarité, de transition écologique et énergétique de la collectivité.

**La plus-value du projet : Développer une zone dédiée à l'Économie Circulaire sur le parc économique Gironde Synergie**

Localiser en un même site les activités du SMICVAL Market, des ateliers de réemploi dans le cadre d'un dispositif d'insertion par l'emploi et le programme d'EEDD de la CCE permet de générer une synergie entre ces activités et ainsi de créer un pôle d'activités thématique centré sur l'économie circulaire.

La proximité de ces activités permet de faciliter la circulation des matières, des objets et des personnes.

Favoriser les échanges de ressources permet de créer de nouvelles activités, de proposer aux usagers de nouveaux services et ainsi de créer de l'emploi.

Les activités des Entreprises d'Insertion par l'emploi et EBE seront pour partie complémentaires de celles du Market, cela contribuera à la diminution des tonnages pris en charge par le SMICVAL en augmentant les flux matières entre ces deux entités.

Les entreprises d'Insertion pourront ainsi récupérer des matières et objets au SMICVAL Market, les réparer, réemployer, démanteler pour leur donner une seconde vie.

La localisation sur la zone d'activités Gironde Synergies permet d'augmenter la capacité d'approvisionnement des activités de réemploi par la présence de 40 entreprises sur le parc et dans un environnement proche.

Cette dynamique sera attractive auprès des start-ups dédiées à l'économie circulaire qui pourront expérimenter et développer de nouveaux concepts en ces lieux.

Cette centralisation apporte une visibilité aux différentes entités et augmente la fréquentation des uns et des autres.

L'installation en ce même lieu de ces bâtiments permet de diminuer les coûts de construction en mutualisant certaines infrastructures.

Une coordination des activités du pôle sera animée par les services développement économiques, développement durable et emploi de la CCE.

C'est pour impulser cette dynamique sur le territoire que la CCE crée un bâtiment accueillant ces activités.

### Études de faisabilité réalisées pour le montage du projet et sur les process :

**2018 : Etude AFPA Transition** : besoins et attentes des entreprises en matière de gestion des déchets.

**Janvier 2019 : Étude réalisée par CAP3C–AWIPLAN** : identifier des activités socles de l'EBE créée dans le cadre du dispositif TZCLD autour de la création d'un SMICVAL Market. Étude du gisement réemployable issu des particuliers + déchets verts, évaluation du gisement professionnel, analyse de la demande, dimensionnement des activités de emploi pertinentes, ressources humaines, matérielles, locaux, budget prévisionnel, portage juridique.

**Septembre 2021 : Etude de programmation du bâtiment réalisée par l'agence ZW/A** pour la présentation de l'opération, de ses enjeux, du site, du programme fonctionnel, technique et environnemental, des contraintes réglementaires, descriptif technique par corps d'état, par local. **L'Institut NOBATEK/INEF** a réalisé la partie liée aux obligations programmatiques de réemploi de matériaux dans la construction du bâtiment.

**Octobre 2024 : Étude de faisabilité sur le champ des déchets du bâtiment en Haute-Gironde par CAP3C et par ECITERR** et portée par la SIAE Les Compagnons Bâtisseurs Nouvelle Aquitaine : recueil des données du territoire auprès des professionnels locaux et des vendeurs de matériaux, identification des filières d'approvisionnement, enjeux du marché de la déconstruction, dimensionnement des activités pertinentes, ressources humaines, matérielles, locaux, budget prévisionnel, portage juridique.

### Nature des flux concernés par le projet par grande catégorie :

Equipements Electriques et Electroniques (GEM froid/hors froid, PEM, écrans, audio, etc.)

Produits textiles (vêtements, maroquinerie, linge de maison, chaussures)

Mobilier (tables, armoires, chaises)

Bibelots/Vaisselle/Décoration

Livres, cassettes, CD, DVD (livres, revues, BD, CD, DVD, cassettes)

Cycles/Vélos (vélos pour adulte, vélos pour enfant)

Equipements de loisirs (instruments de musique, jouets, équipements de sports)

Outillage (bricolage, jardinage)

Produits et matériaux de construction (structure, ouvrants, plomberie, électricité, etc.)

Emballages réemployés ou réutilisés (bouteilles consignées verre, palettes, conteneurs IBC, etc.)

### Les activités proposées par les études

Les études de faisabilité menées par CAP3C et Awiplan en 2019 et CAP3C et ECITERR en 2024 ont permis de définir des modèles économiques d'activités liées au réemploi

viables et pertinentes à développer sur notre territoire par des Entreprises à But d'Emploi ou des Entreprises d'Insertion par l'Activité. La rentabilité de ces activités est accentuée par la proximité du pôle recyclage « SMICVAL MARKET » facilitant les flux matières.

Activités étudiées en 2019	Nombre ETP année 1
Reconditionnement d'électroménagers	2,97
Reconditionnement informatique, multimédias	1
Reconditionnement de palettes	1,6
Démantèlement d'huisseries	0,4
Remise en état de cycles	0,22
Aérogommage, découpe de bois, de matériaux	0,42
Encadrement : 2 encadrants(e)s, 1 accompagnateur (trice) socio-professionnel(le), 1 secrétaire, 1 direction	5
Showroom : vente de l'usage, articles relookés, transformés	0.5
TOTAL création d'emplois	12,11

Activités étudiées en 2024	Nombre ETP phase d'amorçage
Magasin solidaire de matériaux du Bâtiment (neuf et pour réemploi)	3,5
Dépose sélective soignée : Chantiers de déconstruction et de rénovation des logements avec matériaux récupérés	1.2
Réception d'invendus auprès d'entreprises partenaires	0.4
Services aux habitants sur demande : -> Découpes précises de bois -> Aérogommage : mobilier, pièces détachées, menuiseries, volets... -> Peinture pièces achetées sur place ou apportés	1.8
Fabrication semi-industrielle en bois : composteurs individuels en bois pour le SMICVAL ou autres : hôtel à insectes, toilettes sèches, tables pique-nique	1.2
Encadrement : 2 encadrants(e)s, 1 accompagnateurice socio-professionnel(le), 1 secrétaire, 1 direction	2.5
TOTAL création d'emplois	10.6

### Communication envisagée avant, pendant et après l'opération (type d'actions de sensibilisation, cibles, etc.)

La CCE communique régulièrement dans la presse, le magazine intercommunal et sur les réseaux sociaux sur l'ouverture prochaine du Village du réemploi Solidaire.

Une cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu le 30 mai 2024 en présence des présidents de la CCE et du SMICVAL, de Jérôme Guillem, conseiller Régional délégué aux déchets et l'économie circulaire, de Sophie Picquemal, Vice-présidente du Département de la Gironde chargée de l'économie sociale et solidaire.

Dès l'ouverture du site, la CCE va proposer à ses administrés un Programme d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) sur toute l'année et tous publics.

### Formation envisagée avant, pendant et après l'opération

Forte de son ancrage industriel, la collectivité entend déployer un développement intégré de son économie en s'appuyant sur les 6 piliers de l'économie circulaire.

La CCE souhaite créer une filière autour de l'innovation industrielle et sociale, avec pour objectif de réduire les déchets produits sur le territoire et de relocaliser les approvisionnements en s'appuyant sur les partenariats avec le SMICVAL et l'association Nouvel'R afin de structurer cette filière.

Le projet s'appuie sur des structures, infrastructures et savoir-faire en ingénierie existants : le Parc Economique Gironde Synergies, l'Agora (Pépinière Hôtel d'entreprises, espace de co-working), le Centre de Formation Multimétiers qui seront complétés par Le Smicval Market porté par le SMICVAL et le Pôle du Réemploi Solidaire porté par la CCE.

**Afin de professionnaliser les futurs salariés de la filière, la CCE souhaite développer une offre de formation adaptée au sein de son Centre de Formation Multimétiers situé à Reignac.** A la suite des études menées, la collectivité souhaite approfondir les activités à développer sur le territoire dans le domaine du réemploi et se dotera en 2025 d'une **équipe d'ingénierie visant le développement de l'emploi sur la filière de l'économie circulaire avec deux postes de chargés de missions à ½ temps**, l'un sur la Coordination du Pôle de l'économie circulaire (Pôle du Réemploi Solidaire), suivi et mise en œuvre de la feuille de route, création du réseau d'acteurs économique et associatif, gestion du lieu et animation des dynamiques, l'autre sur l'ingénierie de formation et les modalités d'accès aux emplois de la filière. Elle portera **en 2025 une nouvelle étude externalisée** de développement d'activités créatrices d'emplois sur la filière de l'économie circulaire et du réemploi permettant d'identifier la ressource et des débouchés, de réaliser les modèles économiques et de rechercher des financements.

### Impacts attendus

**Environnementaux** (réduction des déchets via les tonnages détournés des déchèteries ou l'élimination/recyclage, réduction des impacts environnementaux, etc.) :

- Réduction des déchets via les tonnages détournés du SMK vers les ateliers de réemploi : -40%
- Réduction des GES générés par le non-transport de ces déchets

**Economiques** (activité locale, emplois, etc.) :

- Développement d'une filière « économie circulaire » créatrice d'emploi
- Développement de formation professionnalisantes issues de cette filière

**Sociaux** (insertion, changement de pratiques, etc.) :

- Création de 20 emplois d'insertion par l'activité ou en EBE par la création du pôle du réemploi
- Diminution de la production des déchets par les particuliers et les professionnels grâce au programme d'EEDD

- Amélioration de l'habitat par la facilitation d'accès aux matériaux pour un public en besoin

### **Le village du réemploi solidaire répond aux objectifs du SRADET**

#### **Orientation 1 -Objectif stratégique 1.2 Objectif 12 : Développer une économie du réemploi, favorisant l'emploi local et l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) -**

La CCE a un rôle important à jouer : une partie non négligeable des produits qui seront déposés au SMICVAL Market seront encore tout à fait propres au réemploi, à la réutilisation ou la réparation.

Le développement par des Structures d'insertion par l'activité économique au sein du pôle du réemploi d'activités de réemploi permettra de créer de l'emploi et d'attirer les éco-organismes. Un travail particulier auprès des éco-organismes sera réalisé au sein du comité stratégique du Pôle. Ces structures auront pour mission de développer le transfert de savoir-faire des expériences de collecte, de réemploi et de réparation menées en leur sein auprès du secteur industriel local, de sensibiliser les consommateurs à la réutilisation, la maintenance et la réparation dans l'espace de sensibilisation dans le cadre du programme de sensibilisation de la CCE, d'augmenter le niveau de réemploi des objets issus de la déconstruction ou de la rénovation des bâtiments mais aussi des matériaux restant à la fin du chantier de construction via le magasin de matériaux solidaires; de favoriser, quand cela est possible, l'achat de produits issus des filières de réemploi ou de la réutilisation dans la commande publique locale.

#### **Orientation 2 - Objectif stratégique 2.3 - Objectif 43 : Réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES aux horizons 2021, 2026, 2030 et 2050 -**

Le projet répond à cet objectif en faisant de la prévention de la production de déchets qui évite, dès la source de la chaîne, les impacts environnementaux (dont les émissions de gaz à effet de serre) et limite le coût toujours à la hausse de leur traitement. Cette prévention se fera au sein du pôle dans le cadre du programme d'EEDD. D'autre part, les ateliers permettront d'augmenter le taux de valorisation matière (réutilisation, recyclage) et diminuer les GES par le non-transport de ces matières.

#### **Objectif stratégique 2.4 : Objectif 56 : Réduire les déchets résiduels restant à stocker ou à valoriser énergétiquement**

Au sujet des déchets occasionnels, le projet permettra de favoriser le développement des filières de responsabilité élargie du producteur (REP), de développer de nouvelles filières de valorisation des déchets. Au sujet des déchets d'éléments d'ameublement, l'atelier bois porté par une structure de l'ESS participera à la sensibilisation du grand public et au travers d'actions de communication : Consignes de tri, présentation des modalités de valorisation des DEA, relais de l'information auprès des détenteurs professionnels.

#### **Objectif 57 : Adapter la capacité et la localisation des installations de traitement des déchets dans le respect du principe de proximité et des objectifs de prévention et de réduction**

Le pôle s'inscrit dans cet objectif puisqu'il s'agit de la modernisation d'un modèle de déchèterie qui permet le réemploi et la réutilisation, le développement de nouvelles filières de valorisation, la communication pour accentuer la prévention et le tri

**Objectif 58 : Développer la prévention et la valorisation des déchets du BTP préconiser l'utilisation des matériaux recyclés dans les cahiers des charges des marchés publics.**

Le projet répond à cet objectif en favorisant le développement de la valorisation de ces déchets du BTP, en pratiquant la récupération de matériaux dans le cadre de chantier de démantèlement, en réutilisant les matériaux à des fins sociales et en pratiquant les clauses d'insertion dans ses marchés publics.

**Objectif 59 : Développer la prévention et la valorisation des biodéchets**

Des actions de sensibilisation seront menées au sein du pôle dans le cadre du programme de sensibilisation, actuellement la CCE mène un atelier par mois de sensibilisation au compostage. D'autre part, l'atelier bois fabriquera des composteurs dans le cadre d'un marché avec le SMICVAL ce qui permettra la promotion de la valorisation des biodéchets.

**Objectif 60 : Développer la prévention et la valorisation des déchets d'emballages**

Le projet répondra à cet objectif par ses actions de sensibilisation aux consignes de tri et de changements de pratiques d'achats dans le cadre du programme de sensibilisation.

